

Des voix s'élèvent contr

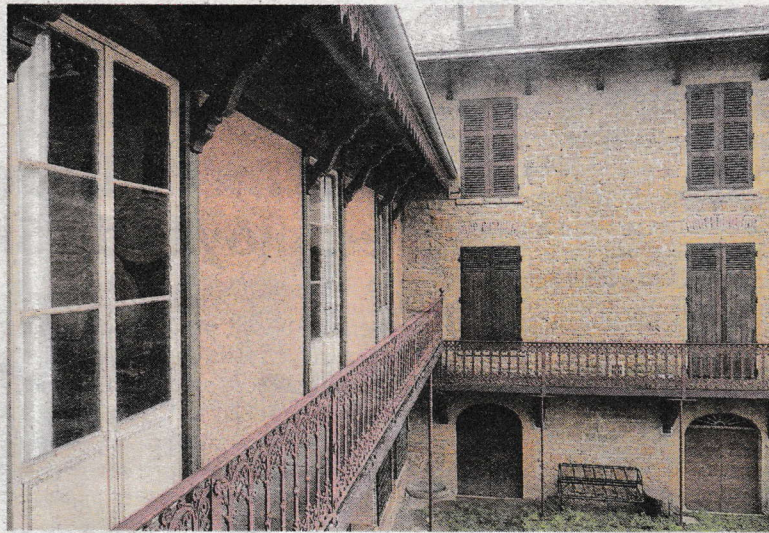
VAL D'OINGT L'association Bien vivre au Bois d'Oingt critique vivement le projet, lui reprochant notamment d'accorder trop peu d'importance à la médiathèque.

Le projet du Clos Pichat a peine présenté (voir édition du 26 janvier) que déjà des voix émettent des réserves quant à celui-ci. La première salve provient de Marie-France Rochard, représentante de l'association Bien vivre au Bois d'Oingt, après une visite des lieux avec Hervé Perrier et Roland Chardon, conseillers municipaux, et les bénévoles de la médiathèque. L'avant-projet dessiné par l'architecte choisi par la commune, Sébastien Choulet, montre un plan du sous-sol; voici l'ensemble des griefs portés par l'association contre cet aménagement. "Le plan confirme que la médiathèque serait installée dans la partie basse des bâtiments : le hangar (60 m²+ 20 m²) et des dépendances prises sur les caves de la maison principale. Pour augmenter la surface disponible, une toiture en zinc viendrait couvrir une partie de la cour intérieure, apportant 43 m² supplémentaires à la médiathèque. La visite et le plan confirment que les locaux de la médiathèque seraient insérés dans d'autres bâtiments existants, interdisant d'ouvrir des fenêtres ou des baies. Le périmètre du local (sans compter les caves) doit représenter 40 m² sans aucune fenêtre ouvrante pour aérer et sans vue sur

l'extérieur, des murs aveugles. Seule la façade de la partie ajoutée sous toiture zinc, aura une portion de façade vitrée avec porte d'entrée donnant sur un seul côté". D'après Mme Rochard, Il ne s'agirait même pas d'un espace de plain-pied, car l'architecte a détecté, selon les plans, plusieurs niveaux de sol. De plus, le terrain en pente exigerait des marches et des rampes à plusieurs endroits, faisant perdre des mètres carrés utiles. Le mur du fond du hangar (13 m de long) est un mur de soutènement. Il apparaît aussi des canalisations apparentes dans le hangar en provenance des voisins. "À vérifier, écrit l'architecte M. Choulet. Voir humidité déjà repérée par l'architecte du patrimoine qui avait fait l'étude en 2018". Toujours d'après la présidente, concernant les autres locaux, ils comportent le premier étage des dépendances et de ses deux ailes dont deux accès possibles, ainsi qu'une galerie avec ses trois portes-fenêtres, la bibliothèque populaire avec des livres anciens, les trois niveaux de la maison principale, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, chacun d'environ 100 m² et les combles. "L'occasion d'admirer la vue donnant sur le parc et les monts de Tarare par la vingtaine de grandes

*fen
ori
plu
au
la
pla
a c
do
cer
d'O
nét
de
ins
la
il y
bo*

Contre le projet Clos Pichat



fenêtres hautes ou de porte-fenêtre, orientées Est, Sud et Ouest et une dizaine plus petites dont pas une seule ne sera autorisée au personnel ni au public de la médiathèque. Nous n'avons pas de plans pour ces mètres carrés. On nous a dit que le bâtiment principal serait à dominante pour l'Udaf, et l'aile pour le centre médical de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Les combles éclairés par sept fenêtres auraient un usage pour l'espace de co-working, bien que celui-ci soit déjà installé Maison Lieutaud, sur la place de la Libération, local de bureau aménagé il y a quelques mois et qui n'est pas débordé de demandes". Concernant l'épi-

cerie solitaire, Le Ptit coup de pousses resterait dans ses locaux actuels.

La médiathèque pas à la bonne place

Pour Marie-France Rochard, "il faudrait avoir plus de précisions sur la capacité des lieux estimée à 130 m² (utiles ?). Je laisse les personnels évaluer les mètres de rayonnages et les places assises et regarder aussi la circulation des usagers. J'ai l'impression que c'est moins que maintenant. Quelle tristesse de voir le niveau auquel ce projet place la médiathèque municipale, au plus bas de la hiérarchie des besoins. Les nouvelles lois, les votes des dépu-

tés et sénateurs qui ont manifesté une belle unité en 2021, les propositions de la médiathèque départementale qui datent déjà de 2009 et se sont répétées ces dernières années, les exemples autour de nous des communes de taille équivalente qui ont construit ou agrandi leur médiathèque... Rien n'y fait. À quoi bon les recommandations du Pays d'Art et d'histoire qui comptent sur les médiathèques pour la culture et qui a placé le bâtiment de la maison Pichat dans les patrimoines à valoriser et protéger ?". La présidente ne mâche pas ses mots avec la suite de son réquisitoire. Selon elle, la commune n'est pas pauvre. Elle est même dotée de moyens financiers supérieurs pour faire face à son rôle de chef-lieu de canton. Pourtant, la médiathèque actuelle compte de nombreux adhérents d'autres communes. L'équipe de bénévoles est dynamique et fait son possible en attendant mieux. "Quelle humiliation pour tous que ce projet tel qu'il est ! Il est à rejeter ou à reprendre autrement. Faut-il garder espoir, car le maire a annoncé une année de travail sur les projets ? Y aura-t-il vraiment une écoute ? Faut-il organiser une visite en car pour les élus de la commune de Val d'Oingt, aller voir les réalisations proches : tourisme et formation, thème "Je suis fier de ma médiathèque"?".

■ Denis Brudzynski

Correspondant local de presse